

INTRODUCTION

Le paysage est à la fois « réalité matérielle et immatérielle »⁽¹⁾ qui se modifie dans le temps selon des changements progressifs liés aux cycles journalier et saisonnier, le rythme annuel, les mutations rapides des lotissements, le temps insidieux du mitage de l'espace rural, les temps longs des historiens, les temps géologiques plus étalés, ainsi que la qualité et quantité du temps libre disponible aux citoyens. De ce fait, le temps laisse des souvenirs dans la mémoire individuelle et collective dont certains sont décelables dans les paysages et repérables dans une chronologie en tant que phénomènes. Les traces perceptibles de son passage influence la diversité paysagère ainsi que sa représentation. Le paysage permet ainsi aux hommes de se situer dans le temps et dans l'espace, de s'identifier à une culture ou à un groupe qui se reconnaît dans le paysage où il vit, habite et travaille.

Caractérisation spatio - temporelle du paysage libanais

(1) Ces adjectifs furent introduits par Jean Cabanel, *Paysages, paysages*, Paris, J. P. de Monza, 1995.

Effectivement, au fil du temps, cette constante interaction physique et psychique avec le paysage quotidien crée des liens multiples qui se renforcent, s'enrichissent et se fixent dans l'inconscient collectif, pour devenir une véritable référence culturelle, offrant l'impression d'appartenance ou non au cadre de vie qu'il représente. Ainsi, étudier les paysages permet de constater la force du lien entre temporalités et spatialités, étant donné que le paysage reflète les diverses strates accumulées de l'histoire avec ses temps cycliques et ses logiques de formation. Cependant, les acteurs de développement du territoire libanais ainsi que ceux qui en exploitent les ressources sont en train de modifier les éléments tangibles du paysage et par la suite ses spécificités intangibles, rendant ainsi le paysage difficilement appropriable, surtout que « la conscience que nous avons des paysages provient d'abord d'expériences de l'enfance et d'observations basées sur les sens, non sur l'utilité ; nous restons attachés, profondément et durablement, à des souvenirs visuels ancrés dans l'existence, non dans la fonction »⁽²⁾. En effet, diverses études scientifiques sur le territoire libanais ont montré comment l'identité paysagère nationale se transforme rapidement sous l'impulsion de divers facteurs, entre autres ; le développement de l'industrie immobilière, la prolifération des carrières, les feux de forêts, l'exode rural, l'immigration, les déplacements forcés dus aux diverses guerres et récemment à la crise des réfugiés syriens. En parallèle, les préoccupations sociales en matière de qualité des paysages et des cadres de vie se font de plus en plus grandes surtout que les actions sont fréquemment étrangères aux demandes sociales locales.

MATÉRIEL ET MÉTHODE

De ce fait, cet article vise à étudier la réalité de l'appropriation par les citoyens des paysages d'hier et des paysages d'aujourd'hui, à travers une

(2) David Lowenthal, *Passage du temps sur le paysage*, traduit de l'anglais par Marianne Enckell. Gollion, Infolio, 2008, p. 13

approche combinée par l'adoption de la méthode du « système de monitoring visuel du paysage » SMVP et l'analyse photographique des photos publiées et repostées sur Instagram⁽³⁾ sur une période de quatorze mois, à partir de Juin 2015. Cette étape sera suivie par une comparaison analytique avec les résultats des diverses études techniques relatives à ce domaine pour révéler la pertinence de l'appropriation ou non des paysages d'aujourd'hui générés par les divers aménagements publics ou privés depuis plus de quatre décennies.

Toute démarche de monitoring des paysages exige non seulement la prise en compte de l'évolution des caractéristiques physico – spatiales du territoire, mais aussi l'évolution des représentations et des pratiques sociales et culturelles qui participent à la qualification des lieux à partir d'une multitude de perspectives, patrimoniale, identitaire, expérientielle et esthétique. La méthode du SMVP fournit « un outil de mesure et d'évaluation des phénomènes d'évolution des paysages »⁽⁴⁾ et ceci par la qualification, l'analyse et l'interprétation du phénomène de disparition, de persistance ou des divers mutations possibles du paysage à travers le temps. Cependant, si les études techniques relatives aux paysages sont aptes à dévoiler l'histoire des paysages du pays dans ses évolutions lentes et lorsqu'elles comportent des ruptures brutes, l'analyse des photos publiées et repostées permet, quant à elle, un accès privilégié à l'imaginaire ancré aux lieux de vies et donc aux

(3) Fondée en Octobre 2010, Instagram, l'application de partage de photos et de vidéos disponibles sur les plates - formes mobiles a rapidement gagné en popularité pour revendiquer 550 millions d'utilisateurs à travers le monde en juillet 2016. Instagram est la plus populaire des applications permettant la pratique de la phonéographie et l'interaction entre les divers utilisateurs autour des clichés déposés, modifiés ou pas avec les dix - huit filtres intégrés pour la retouche des photos.

(4) Philippe Poullaouec - Gonidec Sylvain Paquette, et Gérald Domon dir. *Les temps du paysage*. Montréal : les Presses de l'Université de Montréal, 2003. (coll. «paramètres»), p. 148.

réalités subjectives du paysage, en révélant la préférence du citoyen tant au niveau local que national.

Cette palette d'outils permet ainsi de révéler l'antagonisme entre les imaginaires portés sur les paysages représentés et la réalité paysagère résultant de diverses transformations territoriales et d'exposer ainsi l'expression des préoccupations, des valorisations et des aspirations des habitants. Comment le paysage est – il enchevêtré avec la notion du temps, temps de l'histoire mais aussi temps de la mémoire vécue ? Qu'est – ce qui justifie la sauvegarde d'un paysage, pour être légué aux générations futures?

Cet article expose les temporalités paysagères, propose une lecture de la stratification temporelle des paysages, pour enfin analyser l'appropriation des paysages d'hier et des paysages d'aujourd'hui.

A. LES TEMPORALITÉS PAYSAGÈRE

Le paysage correspond à de multiples temporalités, celle de la variabilité des facteurs écologiques, celle de l'histoire sociale ainsi que de leurs représentations. Effectivement, « en cherchant à réguler les processus naturels, les sociétés interviennent dans le temps naturel par des pratiques qui se déroulent selon des temporalités sociales. Et inversement, les processus naturels, par leurs effets, modifient les pratiques sociales : temps naturel et temps social sont bien en interaction permanente »⁽⁵⁾.

A1. Évolution du concept de paysage

Le concept de paysage est profondément polysémique. Une définition satisfaisante fut adoptée à l'unanimité par la Convention Européenne du Paysage, sous les auspices du Conseil de l'Europe à Florence, en 2000. Elle a acquis une légitimité internationale et considère que « le paysage désigne une partie de territoire, tel que perçu par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et /ou humains et de

(5) Yves Luginbuhl. Temps social et temps naturel dans la dynamique du paysage, in *Les temps du paysage*. Montréal: Paramètres, 2003, p. 86.

leurs interrelations». Ceci marque un changement fondamental dans la conception paysagère, par la reconnaissance de la dimension subjective de notre relation au paysage qui s'apprécie en le comparant avec les définitions attribuées par les dictionnaires: «étendue de pays qui s'offre à la vue», «partie d'un pays que la nature présente à un observateur». Ainsi, le terme «paysage» né du champ artistique au XVe siècle pour qualifier un genre particulier de tableaux, passe au champ politique et scientifique, de la portion de «pays» au territoire régi par une convention internationale. Le paysage est un multi – système qui en regroupe d'autres, eux – mêmes complexes, mais bien individualisés, des «réalités matérielles constituées par les éléments géographiques, qu'ils soient naturels ou créés par l'homme et des réalités immatérielles, qui relèvent de la perception, c'est à dire du mental et de l'esthétique»⁽⁶⁾, car le paysage n'est pas seulement composé de ce qui est devant nos yeux, mais il est également façonné par ce qu'il y a dans nos têtes. C'est une façon de voir le monde. De ce fait, la perception des paysages se fait à travers une combinaison de filtres, fortement conditionnés par les caractéristiques de la vision humaine, des filtres physiologiques, socioculturels ou encore personnels. Ces réalités sont très importantes, car elles conditionnent l'idée que se forment la plupart des gens sur la qualité de l'espace qui se présente à leurs yeux.

A2. La pérennité paysagère

Le paysage s'écrit et se réécrit continuellement dû au fragile équilibre entre réalités objectives et réalités construites. Il est dans l'immense majorité des cas « un produit non planifié de l'activité humaine »⁽⁷⁾, car ce sont des logiques fonctionnelles et symboliques qui génèrent les paysages anthropiques. Les éléments de la structure paysagère sont ainsi considérés comme des composants du milieu de vie, mis en place par des acteurs variés et dont les actions n'étaient qu'exceptionnellement coordonnés. De ce fait,

(6) J. Cabanel., *Paysage paysages*, Paris : Jean - Pierre de Monza, 1995, p. 21.

(7) Paul Claval, *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Paris: Armand Colin, 2003, p. 188.

le paysage est lui – même considéré comme l’image culturelle du milieu spatial ancré dans l’imaginaire et les pratiques des différentes sociétés à des temps différents, illustrant la richesse et la vitalité de son évolution continue, offrant ainsi un sentiment d’appartenance ou non au cadre de vie qu’il représente. Une interaction continue avec le paysage quotidien génère des liens multiples qui s’accumulent et se consolident dans l’inconscient collectif, pour se transformer en une véritable référence temporelle culturelle, permettant aux hommes de s’identifier à une culture ou à un groupe et de se situer dans le temps et dans l’espace. C’est ce qui fait du paysage «un témoignage culturel»⁽⁸⁾, un signe de tous les besoins humains.

Cependant, la pérennité paysagère est sans cesse mise à l’épreuve des profondes transformations que subissent à travers le temps les caractéristiques physico – spatiales du territoire et des sensibilités sociales qui émergent. Ces modifications sont à la fois physiques, psychologiques, culturelles et sociales et génèrent une inscription complexe dans le temps qui émane d’une combinaison singulière de temporalités issues à la fois des réalités matérielles et immatérielles.

A3. Une composante temporelle dynamique

Le temps présente deux aspects; linéaire et cyclique. L’aspect linéaire, dont l’évolution et la transformation sont irréversibles, représente le passage de la naissance à la mort. Cependant, l’aspect cyclique et donc répétitif, est à l’origine relié aux phénomènes périodiques naturels, qui ont permis de quantifier le temps et des phénomènes périodiques artificiels qui ont permis de mesurer des durées plus courtes. Ces dimensions temporelles montrent la relation et la dépendance du temps avec l’espace et la matière. Mais puisque le temps n’a aucune existence matérielle, dans les études paysagères « la notion de temporalité, conscience du temps est privilégiée »⁽⁹⁾.

De plus, étant donné que le paysage possède un passé et une histoire, il est

(8) Anne Fortier Kriegel. *Les paysages de France*. Paris : PUF, 1996, p. 5.

(9) Francis Kaplan. *L’irréalité du temps et de l’espace - Réflexions philosophiques sur ce que nous disent la science et la psychologie sur le temps et l’espace*. Paris : Cerf, 2004.

important de l'aborder non plus seulement comme une entité permanente, spécialement circonscrite et temporellement fixe, mais plutôt comme un processus relationnel sans cesse renouvelé et modulé par les multiples temporalités imbriquées. Effectivement, les études récentes montrent que la conception linéaire, voire ontogénétique de l'évolution paysagère doit être modifiée au profit d'une vision entremêlant les temporalités, vu que la structuration des formes paysagères semble relever pour l'essentiel d'un processus d'auto-organisation, selon lequel non seulement elles ne font pas que se dégrader dans le temps, mais peuvent s'enrichir sous l'effet des événements postérieurs. Ainsi, « à l'encontre d'une conception statique et stratifiée, il est possible de proposer un autre modèle, dynamique, d'évolution des formes, reposant sur des processus de conservation, de transformation et de transmission conjuguant permanences et changements⁽¹⁰⁾. En effet, le paysage subit des modifications progressives liées aux cycles naturels temporels, quotidien, saisonnier et annuel, ainsi que les périodes géologiques, mais aussi des mutations rapides reliées surtout aux diverses activités humaines et aux catastrophes naturelles. Le passage du temps laisse des traces perceptibles dans le paysage, repérables chronologiquement à des degrés divers, influençant la diversité paysagère ainsi que sa représentation. Cette composante temporelle dynamique est fondamentale pour expliquer le paysage tel qu'il est perçu et identifié. Ceci permet d'inventorier les éléments du patrimoine naturel, culturel et historique d'une région donnée, surtout qu'ils marquent la mémoire des lieux et commémorent visiblement des époques ou des événements marquants afin d'échapper à l'inévitable amnésie collective.

En effet, bien que le paysage se présente comme un moteur de développement local et régional, les préoccupations à l'endroit de sa qualité sont davantage « associées à des démarches réactives et non proactives en

(10) Claire Marchand. *Paysages: du temps linéaire au temps complexe*. 2014.

réaction, contre un projet ou un aménagement »⁽¹¹⁾. C'est surtout lorsque des transformations réelles ou simplement prévues menacent l'intégrité d'un champ visuel ou d'un cadre de vie, limitant le libre accès à un site ou mettant en péril des pratiques, que les communautés locales réalisent la gravité de cette perte éventuelle. C'est exactement le cas au Liban.

B. LA STRATIFICATION TEMPORELLE DES PAYSAGES

En effet, pour une part croissante de la population libanaise, témoin de mutations paysagères drastiques et souvent irréversibles, la qualité des paysages constitue de plus en plus un objet de préoccupation. Les paysages qui semblaient éternelles se métamorphosent à des rythmes de plus en plus préoccupants affectant la remarquable diversité des structures paysagères élaborées pendant des siècles grâce à l'assemblage complexe des spécificités physiques du territoire et de la diversité culturelle et religieuse de sa population. Ceci est dû à divers facteurs, constamment influencés par le couple de temporalité « période de paix / période de conflits ». Effectivement, la stabilité sécuritaire a toujours joué un rôle direct et parfois indirect dans la stratification des paysages libanais.

B1. Paysage de refuge / Période de paix

La configuration accidentée et l'existence dans le massif du Mont – Liban de grandes sources d'altitude et de rivières torrentielles pérennes courant droit à la mer ont morcelé le pays en petites entités isolées les unes des autres, le rendant favorable à la fortification et à la défense. Ainsi, dès le VIIe siècle, il s'est parsemé de zones – refuges aux non – conformistes et aux bannis de nombreuses contrées, « chaque massif, chaque ravin devient un petit état »⁽¹²⁾ difficilement accessible. Ainsi, « la fixation des migrants

(11) Philippe Poullaouec - Gonidec, Gérard Domon et Sylvain Paquette (dir.). (*Paysages en perspective*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2005, Série Paysages, Collection « Paramètres », 368. p.

(12) P. Lyautey, cité dans Joseph Mouwanes. *Les éléments structureaux de la personnalité libanaise Essai Anthropologique*. Kaslik : Bibliothèque de l'Université Saint - Esprit, 1973, p. 44.

s'est faite selon les mécanismes sociaux, économiques et topographiques qui ont abouti à la reproduction ou à la reconstruction d'espaces confessionnels relativement homogènes »⁽¹³⁾. Par ailleurs, la religion « profondément ancrée dans l'espace géographique »⁽¹⁴⁾ structure chez le fidèle chacune des dimensions spatiale, sociale et chronologique dans lesquelles il est inscrit, et marque ainsi le paysage en le singularisant par une iconographie territoriale, dépendant des croyances qui sont supposées la caractériser. Cette structuration – héritage historique est très prégnante et s'impose à tous de nos jours, même aux athées. A cette aune, les religions peuvent être considérées comme un facteur de découpage spatial, repérable plus ou moins facilement, en fonction des signes identifiants laissés par les communautés religieuses sur le paysage.

En plus de leur besoin de pratiquer librement leur conviction, les réfugiés devaient subvenir aussi à leurs besoins primaires tels que se loger et se nourrir. A une échelle plus large, ceci se concrétise par le fait que les villages sont sans murailles, sans fortifications, protégés par la montagne qui les a modelés et la topographie du terrain qui les marque de son empreinte ineffaçable. Les villages sont généralement localisés au milieu des versants, ce qui y rend l'accès facilement contrôlable de tous les côtés. Il est intéressant de noter qu'aucune pente vertigineuse, aucun affleurement rocheux ne semblent constituer un obstacle à la volonté humaine. Les villages éparpillés dans ce bastion naturel, sont regroupés par une toile d'araignée de chemins et de sentiers, qui confère au paysage une échelle humaine, rassurante et gorgée de références. Des terrasses de culture en pierre sèches nécessaires à l'autosuffisance alimentaire articulent le tout et introduisent ainsi une structure paysagère devenue caractéristique. Du point de vue de l'insertion

(13) Nawaf Salam, *La condition libanaise Communautés, Citoyen, État* suivi de *La citoyenneté en pays d'Islam*. Beyrouth : Dar An - Nahar, 2001, p. 32.

(14) Stéphane Dubois, *Le fait religieux dans le monde d'aujourd'hui. Essai géographique*. Paris : Ellipses, 2005, p. 12.

paysagère, le dialogue des maisons rectangulaires composées de pierre de ramassage, avec le paysage peut atteindre une rare perfection, à l'échelle des habitations isolées autant qu'à celle des agglomérations.

Il est important de mentionner, que bien que l'occupation du sol montagnoux dans le Levant ne soit pas une singularité libanaise, la montagne libanaise reste incontestablement la plus peuplée et la plus vivante de toutes les montagnes du Proche – Orient. En outre, l'une de ses caractéristiques les plus frappantes est la densité élevée de la population en montagne (135 habitants /Km²), et le grand nombre de gros villages, notamment dans la chaîne occidentale, sachant que « le peuplement sédentaire permanent est limité en altitude à environ 1500m »⁽¹⁵⁾.

B2. Paysage de guerre / Période de conflits

« Dans la mesure où, dans un conflit, ce n'est plus seulement l'adversaire qui est personnellement recherché, mais tout ce qui constitue son cadre de vie, son ravitaillement, ses quartiers et son environnement, les impacts du conflit armé seront plus ou moins présents sur le paysage, et on parlera alors de paysages de guerre »⁽¹⁶⁾. La sémiologie de la destruction ne consiste cependant pas à inventorier les dégâts causés par les conflits armés, mais à établir un rapport entre le sort des structures paysagères et la stabilité temporelle. En effet, le passage de la période de paix à la période de conflits ou de guerre et vice versa génère divers types de paysages, allant de la momification des paysages détruits délaissés du fait de l'instabilité sécuritaire, à la reconstruction de ce qui a été détruit et donc la genèse d'un paysage de paix distinct de l'existant dans le cas d'une destruction irréversible rendant impossible la restauration.

La concentration urbaine sur le littoral et sur les premières pentes du Mont

(15) Mouine Haddad. *Le Liban Milieu et Population*. Beyrouth, 1981, p. 174.

(16) Martin Wanke. Du champ de bataille au paysage de guerre, *Les carnets du paysage*, n°5, 2000, p. 48.

– Liban est très importante. Elle résulte d’une expansion urbaine qui a débuté à la fin des années soixante et qui s’est accélérée pendant les quinze années de guerre. En effet, les troubles de la guerre intercommunautaire (1975 – 1990) massivement concentrés dans la capitale, ont entraîné un redéploiement de la population de Beyrouth vers les périphéries, provoquant la parcellisation effective du pays par des mouvements massifs de population. Par ailleurs, de nouvelles agglomérations se sont étendues inexorablement, présentant une autosuffisance totale, surtout aux niveaux commercial et scolaire, pour pallier à la carence provoquée par l’inaccessibilité des localités d’origines. Effectivement, l’étalement urbain a triplé de 1994 à 2005⁽¹⁷⁾ au dépend des paysages agricoles et naturels et la ville de Beyrouth est quasi – saturée à 98%.

Le retour à la période de paix ne génère pas systématiquement la possibilité de restauration des paysages d’auparavant. En effet, une période d’instabilité, montrant la nonchalance des propriétaires, résolus à ne plus revenir, est matérialisée par la momification des structures délaissées appartenant exclusivement à des époques antérieures à la période de conflit et au déplacement, présentant un état d’abandon clair et parfois même exhibant toujours les signes des saccages subis. De même qu’elle se révèle par la vacuité de certaines parcelles contenant à l’origine des maisons qui furent dynamitées durant la guerre et l’inexistence de nouvelles constructions. Ironiquement, les politiques de développement locales fondées sur des projets d’écotourisme s’appuient surtout sur les anciens quartiers des villages de la région. Outre leur valeur d’usage, ces «monuments – patrimoine, objet de fierté et d’économie touristique, attestent de l’ancienneté de l’établissement sur ce territoire.

Un autre paysage de guerre est matérialisé par des villages séculaires

(17) G. Faour et M. Mhawej, Evaluating urban expansion using remotely - sensed data in Lebanon, *Lebanese Science Journal*, Vol. 16, No. 1, 2015, Available at http://www.cnrs.edu.lb/info/ljsj2015/no_1/gFaour.pdf

ayant perdu leur identité historique, causant la dégradation du patrimoine paysager, puisque le village entier est érigé en béton, après avoir été intégralement rasé lors de la guerre. Ils sont formés presque exclusivement par des squelettes de bâtisses en béton, des immeubles – squelettes et de multiples maisons inachevées. C'est une sorte d'éradication par leur paysage, « témoin compatissant des atrocités et où l'homme unit dans la guerre son destin à celui du paysage... à notre époque les guerres se dérouleraient non seulement en vue d'une conquête, mais dans et même contre le paysage »⁽¹⁸⁾.

B3. Le paysage, archive vivant du passé

Outre les bouleversements paysagers brutaux causés par des événements tragiques, depuis la moitié du siècle dernier, l'amélioration des moyens de transport et de communication, la modification accélérée de l'agriculture et du commerce et la puissance des moyens techniques ont remis en cause des paysages élaborés au cours des siècles et qui semblaient éternels. Ce sont surtout la rapidité et la brutalité des changements intervenus qui alarment, d'autant plus que le paysage a longtemps représenté le visage d'un pays, d'une société. Il témoignait de l'identité régionale car la diversité des paysages dans le monde d'autrefois résultait de la multiplicité des traditions culturelles et du rôle des techniques spécifiques indispensables à la réalisation des projets. Cela conduisait à des schèmes d'organisation ou de construction propres à chaque lieu. Le paysage devient ainsi le miroir et la mémoire des activités humaines d'antan et de la dynamique des milieux naturels et représente donc un patrimoine à découvrir et à conserver. Sa valeur en tant que patrimoine est liée à ses rôles de facteur d'identité et d'archive vivante du passé de la nature et des hommes ainsi que des logiques d'aménagement contemporain.

(18) Martin Wanke, Du champ de bataille au paysage de guerre, *Les carnets du paysage*, n°5, 2000, p. 48, p. 57.

Ce dossier historique est « le plus riche que nous possédions »⁽¹⁹⁾. C'est un palimpseste. Le paysage conserve et présente, sous forme de traces, les organisations anciennes et actuelles des systèmes écologiques, économiques, sociaux et symboliques. C'est une forme polyvalente de la connaissance, et il est à l'origine de la valeur des paysages en tant que patrimoine naturel et culturel. Il représente un élément de la mémoire individuelle et collective des groupes et des peuples, tout en portant l'empreinte de leurs cultures.

La dualité qui a caractérisé l'histoire du Liban à travers le temps entre la paix et la guerre, entre la montagne et la côte, etc. a affecté la perception par les libanais de leur paysage. Cette dualité s'exprime par un antagonisme clair entre la réalité de leur cadre de vie au quotidien et la réalité paysagère reflétée sur Instagram.

C. ANTAGONISME ENTRE L'APPROPRIATION DES PAYSAGES D'HIER ET DES PAYSAGES D'AUJOURD'HUI

La remarquable variété paysagère nationale semblait éternelle, mais depuis une quarantaine, d'années plusieurs facteurs ont remis en cause un agencement patiemment élaboré au cours des siècles. Il y a toujours eu des changements, mais à présent ils interviennent avec une rapidité et une brutalité qui déroutent et inquiètent. Effectivement, l'étalement urbain⁽²⁰⁾ au dépend des paysages agricoles et naturels, les feux continuent à dévaster annuellement les paysages forestiers centenaires⁽²¹⁾, la pression

(19) W. G. Hoskins, *The Making of the English landscape*, London: Hodder & Stoughton, 1955, p. 14.

(20) G. Faour, M. Mhaweji, op. cit.

(21) Selon les rapports annuels (2008 - 2014) du Ministère de l'Environnement et de l'Université de Balamand, (disponible seulement pour consultation sur place).

de l'augmentation exponentielle des carrières à majorité illégales⁽²²⁾ a raison actuellement de 8 carrières au Km², etc.

L'analyse comparative des résultats obtenus dans les études scientifiques et dans celles des typologies paysagères des photos postées montre clairement que si la sélection de paysages remarquables parie sur le consensus, la reconnaissance des paysages ordinaires, paysages d'aujourd'hui, suppose d'accepter la diversité et la variabilité des regards, des pratiques, des valeurs, ce qui n'est pas le cas. Comment défendre le droit à un cadre de vie qui permette la création de liens sensibles et de sentiments d'appartenance s'il n'a pas été approprié ? Effectivement, les paysages ordinaires sont affaire de familiarité, de proximité, de connivence, d'attachement ; leur fréquentation doit tisser des liens entre les usagers et les lieux. Comment gérer et mobiliser des outils et des procédures pour ces paysages jugés exceptionnels pour les uns, et qui ne sont que les paysages quotidiens des autres ? D'autant que la connaissance, la conservation et la mise en valeur de ce paysage créent une valeur ajoutée aux ressources patrimoniales existantes, et devraient participer au développement économique et social de la région dans le cadre d'un projet de développement durable. A ceci s'ajoutent d'autres facteurs, non moins importants qui résident dans le manque de compréhension de la notion de paysage dans la région du Proche – Orient en général, et au Liban en particulier. Les études concernant le domaine paysager se limitent surtout à l'aménagement de jardin. Ainsi, une meilleure compréhension de ce concept pourra pousser à la préservation des paysages qui sont de plus en plus massacrés, n'étant efficacement protégés par aucune convention. La protection et la valorisation des paysages doivent se poser actuellement comme un défi très sérieux pour la région en général, et le pays en particulier. Des travaux doivent se concentrer sur l'identification de ces paysages,

(22) Selon le Schéma Directeur de l'Aménagement du Territoire Libanais SDATL, Conseil de Développement et de reconstruction CDR, Beyrouth, 2005, disponible sur <http://www.cdr.gov.lb/study/SDATL/sdatlf.htm>

ensuite sur leur caractérisation et leur qualification patrimoniale, en vue de leur gestion durable et informée. Protéger un paysage, c'est aussi et surtout sauvegarder des traditions, des pratiques, entretenir des valeurs dans un monde qui choisit souvent, par paresse ou par commodité, la stratégie de l'effacement.

En effet, la majeure partie des photographies recueillies fait émerger deux registres de temporalités complémentaires, l'une permanente et l'autre éphémère. La temporalité de l'ère géologique et de la permanence de l'identité paysagère est immortalisée par la grandeur des structures paysagères, tandis que la seconde temporalité est matérialisée par les effets de lumière éphémères comme les paysages de couchers de soleils, de brumes et brouillards, d'arcs – en – ciel, celle du vécu quotidien dans un univers exigeant et changeant. Cependant, les paysages photographiés ne se cantonnent pas à des contextes exclusivement ruraux ou naturels, mais s'étendent aux paysages urbains et exceptionnellement aux paysages industriels. Néanmoins, ces photographies n'englobent pas tous les cadres de vie, étant donné qu'il y a abstraction nette de nouveaux quartiers anarchiques communément reconnus comme peu ou pas esthétiques, des territoires dégradés, des collines bétonnées etc. Effectivement, il est presque impossible de trouver des photos de forêts brûlées, de carrières même délaissées, de rivières desséchées ou polluées ou de nouveaux quartiers. En effet, ce qui envahit les écrans, ce sont plutôt des photos de quartiers d'époque même délabrés des grandes villes, ainsi que divers villages rendus célèbres et aptes à être visités. La visite des lieux montre la volonté d'exclure divers éléments jugés comme des points noirs paysagers, comme les nouvelles constructions mal intégrées, les ordures accumulées, et ceci par un choix de cadrage judicieux. En ce qui concerne les paysages remarquables, les sites archéologiques représentant une temporalité bien spécifique sont relativement bien représentés.

Rarement sont postées des photos de paysage aride de haute montagne

et encore plus rare est leur sélection. En effet, les paysages naturels les plus photographiés restent par excellence les réserves naturelles, les forêts verdoyantes ainsi que les rivières et chutes d'eau.

La typologie des photos publiées et repostées permet un accès privilégié à l'imaginaire ancré aux lieux de vies et donc aux réalités subjectives du paysage. Cette méthode a permis de susciter des discours singuliers et collectifs sur le territoire, de révéler l'antagonisme entre les imaginaires portés sur les paysages représentés et la réalité de la dégradation des structures paysagères résultant de diverses transformations territoriales, et d'exposer ainsi l'expression des préoccupations, des valorisations et des aspirations des habitants. Les résultats de l'analyse à cet effet sont concluants: ce que nous révèlent les photos postées, c'est le déni de certains types de paysages résultant du développement anarchique, bien que reliés fréquemment aux lieux de vie et représentatifs des paysages d'aujourd'hui, c'est surtout la valorisation incontestable des paysages d'hier, les paysages naturels préservés et indirectement la sympathie de la population envers ces paysages qui sont les marques du passage du temps.

«Le temps social du paysage est donc celui pendant lequel évolue le paysage sous l'effet des dynamiques sociales, qui se manifestent par des changements des structures paysagères radicaux et rapides ou progressifs et lents dus aux actes, événements et pratiques collectifs».⁽²³⁾

CONCLUSION

Le paysage, cette ressource faiblement, difficilement ou non renouvelable et qui doit être transmise à nos descendants dans le meilleur état possible, exige en premier lieu des mesures réglementaires de protection. Le

(23) Yves Luginbuhl, Temps social et temps naturel dans la dynamique du paysage, in *Les temps du paysage*, Paramètres, Montréal, 2003, p. 85.

classement de « hauts lieux », reconnu « patrimoine mondial de l'humanité », voisine aujourd'hui avec la reconnaissance de paysages plus ordinaires, en tant que témoins des pratiques ancestrales, pour leur valeur identitaire ou écologique. Aujourd'hui, la tendance est à l'homogénéisation et c'est la compréhension de la particularité de chaque paysage et la distinction de paysages locaux et régionaux différents qui peuvent fournir un élément de résistance aux effets homogénéisants de la globalisation. Ce type de connaissance est recherché et honoré dans beaucoup de pays, car il permet de résister à la globalisation économique et technologique et de combattre l'homogénéisation qu'elle provoque dans plusieurs domaines, dont le paysage, premier patrimoine culturel commun collectif de la population. Mais actuellement, il n'y a pas de loi de paysage spécifique au Liban, pour aider à préserver ce patrimoine. De ce fait, rien dans les permis de construire n'exige le respect des structures paysagères ni la prise en compte du paysage dans les remembrements et dans les plans d'occupation des sols. Toutefois, plusieurs lois ont participé indirectement à une certaine préservation du paysage, mais il faut reconnaître que ces dispositions n'ont pas permis la protection réelle de cette richesse patrimoniale et culturelle et qu'il est nécessaire d'élaborer un arsenal de lois et de règlements dans le domaine.

Tout ce qui précède révèle l'ampleur des retards par rapport à la connaissance des particularités des contextes culturels, historiques et biophysiques des paysages libanais, et par conséquent les tendances de leur évolution ainsi que la conception de modèles d'intervention spécifiques. A ceci s'ajoute la non-actualisation de la notion de paysage du point de vue législatif, étant donné que son importance n'a toujours pas été reconnue par les pouvoirs publics nationaux. Cet article se voudrait à la fois un cri d'alarme et l'expression d'idées et de méthodes pour agir.

